



# MONTMORENCY



## État civil

Vous pouvez désormais effectuer vos demandes d'actes sur le portail [Espace citoyen-famille](#).

Vous pouvez également effectuer vos demandes par courrier postal ou directement auprès du Service des Affaires Générales.

Tout acte d'État civil sera adressé à votre domicile par courrier postal (délai d'envoi postaux de cinq à huit jours).

### Adresse

Service des Affaires Générales  
1bis, avenue Foch  
Montmorency 95160

## Infos pratiques

### Horaires d'ouverture :

- lundi de 14h à 17h
- mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h
- samedi de 8h30 à 12h

## Contact

### Service des Affaires générales-État civil

1bis, avenue Foch

Tél. : 01 39 34 98 00 (choix 1) ou 01 39 34 95 39

Fax : 01 39 34 98 68

Mail : [etat-civil@ville-montmorency.fr](mailto:etat-civil@ville-montmorency.fr)